

Assises de la pratique héraldique contemporaine en France en vue de sa reconnaissance comme « Patrimoine culturel immatériel »

Réunion 1 : les acteurs institutionnels de la pratique héraldique en France : un état des lieux

Coordinateur : Nicolas Vernot

Chercheur invité,
École universitaire de recherche PSGS HCH *Humanités, Création, Patrimoine*
(CY Cergy Paris Université)
Chercheur temporaire
UMR 9022 *Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s*
(CY Cergy Paris Université - CNRS - Ministère de la Culture)
nicolas.vernot@cyu.fr

Objectifs

- présentation du projet de reconnaissance de la « Pratique héraldique » en tant que « Patrimoine culturel immatériel » (PCI), à l'échelon national et de l'UNESCO ;
- présentation et connaissance mutuelle des acteurs institutionnels de la pratique héraldique contemporaine en France : qui fait quoi pour qui ?
- état des lieux général : cadre juridique et institutionnel, acteurs, missions, résultats et limites ;
- réflexion sur des synergies possibles ;
- mise en place d'un comité de pilotage « pratique héraldique/PCI ».

Programme

Date : 19 octobre 2023, de 9 h 30 à 16 h 45 (accueil dès 9 h).

Lieu : CARAN (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales), 11 Rue des Quatre-Fils, 75003 Paris, salle d'Albâtre (à gauche en entrant dans le hall).

Possibilité de participation en distanciel, avec le lien Teams suivant :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NDk3NTlIMzltZTE3MC00N2IzLTIjNTMtNTMyZTg0NjIxYWE4%40thread.v2/0?context=%7b%22id%22%3a%22b8c19512-2aed-471d-a8d1-9b06e7da786a%22%2c%22oid%22%3a%22b8f0efbc-225f-47f0-b906-254e197f269c%22%7d

MATIN

9 h 30-11 h 00 : Présentation générale

Accueil

- M. Nicolas Vernot, docteur en histoire et héraldiste, chercheur (CY Cergy Paris Université), initiateur et coordinateur du projet.

La mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel

- Mme Lily Martinet, chargée de mission pour le patrimoine culturel immatériel et l'ethnologie de la France, Ministère de la Culture.

La reconnaissance de la pratique héraldique comme Patrimoine culturel immatériel : une démarche pertinente ?

- M. Nicolas Vernot.

Le droit héraldique français contemporain

- M. Marc Baronnet, juriste spécialiste du droit héraldique, président assesseur à la cour administrative d'appel de Douai.

11 h-11 h 15 : pause

11 h 15-12 h 30 : L'héraldique des collectivités locales

11 h 15-11 h 45 : L'action de la Commission nationale d'héraldique (CNH) auprès des collectivités locales

- M. Clément Blanc, chargé d'études documentaires, responsable du centre d'héraldique et de sigillographie des Archives nationales.

En présence également des membres de la CNH suivants :

- M. Jean-Baptiste Auzel, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Manche ;
- Mme Magali Lacousse, conservatrice en chef du patrimoine, Département des archives privées aux Archives nationales.

11 h 45-12 h 00 : Au service des communes : la Commission d'héraldique de la Société académique de l'Aube

- M. Robert Fosset, président de la Commission d'héraldique de la Société académique de l'Aube (reconnue d'utilité publique).

12 h 00-12 h 15 : L'action des Archives départementales de l'Yonne en matière d'héraldique communale

- Mme Céline Cros, responsable des fonds anciens et des archives publiques déposées, direction des Archives départementales de l'Yonne (en distanciel).

12 h 15-12 h 30 : Échange

12 h 30-14 h : Repas

APRÈS-MIDI

14 h-14 h 30 : La place de l'héraldique dans l'emblématique militaire

- Lieutenant-colonel Marcel Jousen-Anglade, chef de la division Symbolique de la Défense, Service historique de la Défense (SHD).

En présence également des membres du SHD suivants :

- Garde Sébastien Horner, bureau « études – homologations », en charge de la symbolique de la Gendarmerie ;
- M. Jean-François Dubos, conservateur en chef de la bibliothèque du SHD.

14 h 30-15 h 30 : L'héraldique des particuliers

Dans les familles reconnues comme nobles par les régimes précédents

- M. Fulcran de Roquefeuil, président de la Commission des preuves de l'Association d'entraide de la Noblesse de France (reconnue d'utilité publique) ;
- M. Hyacinthe Desjars de Keranrouë, auditeur à la Commission des preuves pour l'héraldique, Association d'entraide de la Noblesse de France.

Dans l'Église catholique

- Abbé Bruno Gerthoux, archiviste et chancelier du diocèse d'Avignon, administrateur de l'Association des archivistes de l'Église de France.

Dans la Franc-maçonnerie

- M. Pierre Mollier, directeur de la Bibliothèque et du Musée de la Franc-maçonnerie.

Commission nationale d'héraldique : l'expérience auprès des particuliers (2015-2020)

- M. Jean-Baptiste Auzel, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives départementales de la Manche, membre de la Commission nationale d'héraldique.

15 h 30-15 h 45 : pause

15 h 45-16 h 15 : Érudition et diffusion : le rôle de la Société française d'héraldique et de sigillographie

- Président : M. Jean-Luc Chassel ;
- Rédacteurs en chef de la revue : M. Arnaud Baudin et Mme Caroline Simonnet.

3. Discussion générale : 16 h 15-16 h 45

- forces et faiblesses de l'héraldique institutionnelle en France ;
- l'intérêt du projet PCI pour l'héraldique vivante en France ;
- mise en place d'un comité de pilotage PCI.